



## Règlement du Concours d'Affiche pour l'Événement Sportif « Les 21kms de Casteljalous » – 2<sup>ème</sup> édition.

### 1. Objectif :

L'objectif de ce concours est de concevoir une affiche attrayante et créative pour promouvoir l'événement sportif " Les 21kms de Casteljalous ". L'affiche gagnante sera utilisée pour promouvoir l'événement, ainsi que sur les médailles pour l'épreuve du 21 km.

### 2. Thème :

L'affiche doit intégrer les couleurs bleu #1F628E / #8DCDF6 et orange #F63F1E, ainsi qu'un visuel représentatif de la Place Gambetta grâce à sa cursive et ses fontaines.

### 3. Informations Obligatoires à Inclure sur l'Affiche :

Nom de l'événement : Les 21kms de Casteljalous

Date de l'événement : 24 novembre 2024

Heure de départ : 9h pour les coureurs

Lieu de départ et d'arrivée : Place Gambetta, Casteljalous

Distances proposées : 21 km, 10,5 km et randonnée de 8 km



Logo de l'événement :

QR Code renvoyant à la page du site web de l'événement : <https://www.mairie-casteljalous.fr/index.php/decouvrir-casteljalous/loisirs-et-vie-associative/les-21kms-de-casteljalous>

### 4. Conditions de Participation :

Le concours est ouvert à tous.

Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule affiche.

Les affiches doivent être originales et ne pas enfreindre les droits d'auteur.

Les affiches doivent être au format numérique et envoyées par email à [communication@mairie-casteljalous.fr](mailto:communication@mairie-casteljalous.fr) avant la date limite de participation.

### 5. Critères de Sélection :

Les affiches seront évaluées selon les critères suivants :

Originalité et créativité

Utilisation efficace des couleurs bleu et orange

Représentation fidèle de la Place Gambetta

Clarté et lisibilité des informations fournies



**6. Prix :**

L'affiche gagnante sera utilisée pour promouvoir l'événement et sera également reproduite sur les médailles pour l'épreuve du 21 km.

Le gagnant aura le choix entre recevoir un bon d'achat chez un de nos partenaires ou se voir offrir son dossard pour participer à la course, selon sa préférence.

**7. Date Limite de Participation :**

Les participations doivent être soumises avant le 19 avril 2024 à minuit.

**8. Propriété Intellectuelle :**

En soumettant leur affiche, les participants cèdent tous les droits de propriété intellectuelle à l'organisateur de l'événement pour une utilisation promotionnelle et commerciale.

**9. Annonce des Résultats :**

Les résultats seront annoncés le 26 avril 2024 via le site web de l'événement et les réseaux sociaux.

**10. Contact :**

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter Océane Tonon à [communication@mairie-casteljaloux.fr](mailto:communication@mairie-casteljaloux.fr) ou 06 33 50 91 77.

Nous sommes impatients de découvrir vos créations !

L'équipe des 21kms de Casteljaloux

Mairie de Casteljaloux